



## Thèmes clés du 14<sup>e</sup> cycle de soutien de projets PAC Renforcer l'égalité des chances en matière de santé

L'appel d'offres relatif aux thèmes clés décrits ci-après s'inscrit dans le 14<sup>e</sup> cycle de soutien de projets PAC. Les [critères d'exclusion et d'évaluation](#) habituels s'appliquent (pas de montants supplémentaires) et une demande correspondante est à soumettre sous le volet de soutien «innovation». Par le biais des thèmes clés, il s'agit de soutenir de manière ciblée des projets innovants consacrés à des problématiques non traitées dans l'offre actuelle.

### 1 Renforcer l'égalité des chances par une approche centrée sur le groupe cible

Les personnes socialement et économiquement favorisées ont de meilleures chances d'être en bonne santé. L'égalité des chances en matière de santé représente ainsi un enjeu socioéconomique important ([Santé2030](#), [Stratégie MNT](#), [Stratégie nationale Addictions](#)) que Promotion Santé Suisse a intégré dans ses principes d'action il y a plusieurs années (stratégie 2025-2028, [conditions-cadres PAC 2025](#), [critères d'exclusion et d'évaluation](#)).

Le principe de «l'universalisme proportionné» veut que les mesures de promotion de la santé s'adressent à l'ensemble de la population, mais que leur intensité soit adaptée au degré de désavantage des diffé-

rents groupes d'individus. Ainsi, il s'agit de cibler plus particulièrement des groupes présentant des contraintes élevées pour la santé ou ayant eu jusqu'à présent un accès limité aux offres de promotion de la santé.<sup>2</sup>

Le modèle explicatif du rapport de base [«Égalité des chances dans la promotion de la santé et la prévention en Suisse»](#) illustre en détail comment différents déterminants influencent les chances de préserver et de recouvrer la santé. Le parcours de vie permet par ailleurs de mettre en perspective la naissance des contraintes pour la santé, leur dynamique et

### Table des matières

1 Renforcer l'égalité des chances par une approche centrée sur le groupe cible	1
2 Tenir compte des critères de réussite et du potentiel de multiplication	2
3 Personnes âgées avec contraintes multiples	2
4 Adolescent-e-s et jeunes adultes avec contraintes multiples	3
5 Phase de mise au concours, délai de reddition et durée du projet	4

1 Cf. [Marmot & Wilkinson \(2004\)](#).

2 Cf. [Weber \(2020\)](#), 47.

durée. Les recommandations suivantes, issues du rapport de base, doivent être respectées dans le cadre de l'actuel appel d'offres thématique:

- Cibler les désavantages multiples (intersectionnalité)
- Renforcer l'[auto-efficacité](#) et le [soutien social](#)
- Utiliser les transitions et les événements de vie critiques comme porte d'accès
- Viser la collaboration multisectorielle

L'appel d'offres thématique pour les projets innovants est limité aux deux phases de vie «**adolescent-e-s et jeunes adultes**» et «**personnes âgées**».<sup>3</sup>

La [liste d'orientation PAC](#) donne une vue d'ensemble des projets existants et offre des exemples de bonnes pratiques. Les projets soutenus dans le cadre du SP PAC sont décrits [ici](#).

Un soutien est uniquement apporté aux projets qui répondent aux recommandations et aux bases spécifiques aux thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et de la [santé psychique](#) et qui présentent un caractère innovant.

## 2 Tenir compte des critères de réussite et du potentiel de multiplication

Différentes approches pour renforcer l'égalité des chances en matière de santé ont fait leurs preuves dans la pratique. La publication «[Égalité des chances dans la promotion de la santé et la prévention en Suisse – approches éprouvées et critères de réussite](#)» (2020) propose au chapitre 5 une check-list des dix principaux critères de réussite. Ces critères servent de cadre de référence à la planification et à la mise en œuvre d'offres de promotion de la santé garantissant l'égalité des chances. L'actuel cycle de soutien favorise ainsi les projets clairement centrés sur le groupe cible et dont la planification et la mise en œuvre sont axées sur les critères de réussite mentionnés.

Les projets qui possèdent un potentiel de multiplication et bénéficient d'un soutien financier ou idéologique, par exemple d'un service cantonal ou d'une organisation professionnelle nationale, sont privilégiés dans le présent cycle de soutien.

## 3 Personnes âgées avec contraintes multiples

Avec l'âge, les inégalités sociales et en matière de santé s'accroissent encore davantage, en raison de conditions de vie socioéconomiques et des parcours de vie différents (cf. [rapport de base Promotion de la santé pour et avec les personnes âgées, 2022](#)). Les besoins et vulnérabilités des personnes âgées étant multiples et variés, il est essentiel de tenir compte des différences individuelles. Afin que toutes les personnes âgées aient accès aux ressources nécessaires pour vieillir en bonne santé, les mesures de promotion de la santé doivent être inclusives et adaptées aux besoins subjectifs.

Le présent cycle de soutien favorise les projets qui visent à promouvoir la santé de personnes confrontées à des contraintes plus fortes pour leur santé en raison d'un ou de plusieurs des déterminants présentés ci-après et pour lesquelles un renforcement des ressources sociales et personnelles dans les domaines de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique s'avère profitable:

### Formation, revenu, migration

Les données issues du dernier [rapport Obsan \(2023\)](#) (disponible en allemand) confirment la corrélation entre santé psychique et niveau de formation. Elles montrent que les personnes sans formation post-obligatoire sont celles qui évaluent le plus négativement leur santé psychique. Il ressort par ailleurs que les personnes issues d'un contexte migratoire et, plus particulièrement celles de première génération qui sont originaires d'Europe de l'Est et du Sud-Est, subissent de plus fortes contraintes psychiques que les personnes sans passé migratoire.<sup>4</sup> Enfin, la combinaison des facteurs formation et migration a une influence significative sur le revenu à la retraite.<sup>5</sup>

<sup>3</sup> Concernant la phase de vie «enfants», des projets et offres efficaces, centrés sur l'égalité des chances, sont déjà soutenus tant par le soutien de projets PAC que par les cantons. Le besoin en offres équitables est élevé également pour ce groupe cible: l'accent est cependant mis sur la diffusion et l'ancrage de mesures existantes, ainsi que sur la collaboration multisectorielle.

<sup>4</sup> [Obsan 03/2023](#), 57s.

<sup>5</sup> <https://sozialesicherheit.ch/fr/grandes-disparites-dans-les-revenus-des-retraites-issus-de-limmigration>

### Événements de vie critiques

Perdre son ou sa conjoint-e, vivre une séparation ou être confronté-e à une fragilité physique croissante constituent des événements de vie critiques qui peuvent influencer considérablement la santé des personnes concernées. En plus des ressources personnelles, la manière dont une personne saura réagir à ces événements dépend largement du niveau de soutien social et de son statut socioéconomique. Le cycle de soutien actuel favorise donc en particulier les offres de promotion de la santé pour et avec les personnes socialement défavorisées faisant face à un événement de vie critique.

#### Informations complémentaires

- [Promotion de la santé pour et avec les personnes âgées](#)
- [Égalité des chances dans la promotion de la santé et la prévention](#)
- [Promouvoir l'auto-efficacité chez les personnes âgées](#)

## 4 Adolescent-e-s et jeunes adultes avec contraintes multiples

Pendant l'adolescence, les jeunes personnes vivent une phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Cette étape de développement est non seulement marquée par des changements corporels et cognitifs (recherche d'identité, détachement de la maison, premières relations amoureuses, etc.), mais comprend également la gestion de transitions critiques (début de l'apprentissage ou entrée à l'école supérieure, autonomie grandissante, déménagement). Pour une promotion de la santé garantissant l'égalité des chances, il s'agit de renforcer en particulier les ressources des adolescent-e-s vulnérables.

Le cycle de soutien actuel favorise ainsi les projets qui ciblent les adolescent-e-s et jeunes adultes présentant des contraintes multiples. Selon les dernières recherches, les groupes suivants sont ceux qui profitent le plus d'un renforcement de leurs ressources sociales et personnelles dans les domaines de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique:

### Différences en matière de santé spécifiques au sexe

Le dernier [rapport Obsan](#) montre que la santé psychique des jeunes femmes âgées entre 15 et 24 ans continue de se détériorer. Bien que chez les jeunes hommes les résultats soient légèrement plus positifs, leur état de santé psychique est également nettement moins bon que celui de la moyenne de la population.<sup>7</sup> Par rapport aux femmes du même âge, les adolescents et jeunes hommes âgés entre 15 et 24 ans sont plus nombreux à pratiquer une activité physique suffisante ou à être «entraînés». Toujours dans la même catégorie d'âge, les adolescentes et jeunes femmes mangent plus de fruits et de légumes que le groupe masculin du même âge (cf. [rapport de base adolescent-e-s, ch. 4](#)).

### Diversité sexuelle et de genre (LGBTIQ+)

Le [rapport de recherche de la HSLU \(2022\) sur mandat de l'OFSP](#) montre que les personnes LGBTIQ+ en Suisse sont défavorisées en matière de santé. Elles présentent notamment un risque de suicide quatre fois plus élevé que le reste de la population, l'adolescence étant une période particulièrement vulnérable. Les offres de promotion de la santé doivent donc être inclusives et sensibles aux réalités des personnes LGBTIQ+ et leur proposer des accès et des espaces spécifiques. Des mesures doivent être prises durant l'enfance, l'adolescence et le début de l'âge adulte (environnement favorable aux personnes LGBTIQ+, soutien/information aux parents et aux proches, soutien par les pair-e-s, etc.).

<sup>6</sup> Cf. [Présentation de la Prof. em. Dr. Pasqualina Perrig-Chiello, Rencontre thématique personnes âgées du Réseau Santé Psychique Suisse RSP, 7 décembre 2023.](#)

<sup>7</sup> [Obsan 03/2023](#), 55s.

### Groupes ayant un accès restreint à la participation sociale, à la formation ou au marché du travail

Le cycle de soutien à venir favorise les offres de promotion de la santé innovantes dédiées aux adolescent-e-s et aux jeunes adultes qui, en raison de facteurs physiques, psychiques, sociaux et/ou juridiques, rencontrent des difficultés particulières à faire face aux transitions et aux étapes de développement présentées plus haut.

#### Informations complémentaires

- [Promotion de la santé pour et avec les adolescent-e-s et les jeunes adultes](#)
- [Égalité des chances dans la promotion de la santé et la prévention](#)
- [Promouvoir l'auto-efficacité chez les enfants et les adolescent-e-s](#)
- [Les minorités sexuelles et de genre dans la promotion de la santé et la prévention](#)

### 5 Phase de mise au concours, délai de reddition et durée du projet

- Des projets peuvent être soumis dans le cadre du 14<sup>e</sup> cycle de soutien de projets Programmes d'Action Cantonales (14<sup>e</sup> SP PAC).
- Délai de reddition: le 30 août 2024, 12h00.
- Période de mise en œuvre des projets: 2025-2027
- Contact: [projektfoerderung@promotionsante.ch](mailto:projektfoerderung@promotionsante.ch)